RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01964
Numéro SIREN : 444 495 774
Nom ou dénomination : Capgemini DEMS France

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2021 sous le numéro de dépôt 24448

61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

Capgemini DEMS France S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MAZARS SA
Société Anonyme
Siege social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault LA DEFENSE
92400 COURBEVOIE
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153

Capgemini DEMS France

Société par actions simplifiée au capital social de 15 246 305,32 €
Siège social : 145-151 Quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
R.C.S Nanterre 444 495 774

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A la collectivité des Associés de la société Capgemini DEMS France S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Capgemini DEMS France S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 43 669 millions d'euros pour lesquels la durée d'utilisation n'est pas limitée, sont dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note B 1.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

- La note B.8 « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la comptabilisation des coûts liés aux prestations à long terme et des pertes à terminaison sur contrats.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 16 avril 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 19 avril 2021

Anne-Laure ROUSSELOU
Associée

Capgemini DEMS France SAS

145 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT

92130 ISSY LES MOULINEAUX

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Bilan actif (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	140	140		
Concessions, brevets et droits similaires	12 673	12 037	636	687
Fonds commercial	9 040	4 401	4 639	4 639
Autres immobilisations incorporelles	43 669		43 669	43 669
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	11 464	10 729	735	1 012
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	758		758	758
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 669		6 669	6 013
Autres immobilisations financières	167		167	178
ACTIF IMMOBILISE	**84 581**	**27 307**	**57 274**	**56 957**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	279		279	323
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	72 245	14	72 231	83 557
Autres créances	71 687		71 687	78 309
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 153		3 153	2 816
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	79		79	227
ACTIF CIRCULANT	**147 444**	**14**	**147 430**	**165 231**
Ecarts de conversion actif	0		0	21
TOTAL GENERAL	**232 025**	**27 320**	**204 705**	**222 209**

Bilan passif (en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 15 246 305)	15 246	15 246
Primes d'émission, de fusion, d'apport	41 257	41 257
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 525	1 525
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	63 025	42 577
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-10 843	20 449
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**110 211**	**121 053**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 429	1 550
Provisions pour charges	14 436	13 390
PROVISIONS	**16 865**	**14 940**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		626
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	484	448
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 873	19 575
Dettes fiscales et sociales	39 324	45 385
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	85	55
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	18 723	20 090
DETTES	**77 490**	**86 179**
Ecarts de conversion passif	139	36
TOTAL GENERAL	**204 705**	**222 209**

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2020 France	Exercice 2020 Exportation	Exercice 2020 Total	Exercice 2019
Ventes de marchandises	2 621	68	2 688	2 855
Production vendue de biens				
Production vendue de services	240 743	8 185	248 929	275 568
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**243 364**	**8 253**	**251 617**	**278 423**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 743	2 016
Autres produits			450	7 860
PRODUITS D'EXPLOITATION			**253 810**	**288 299**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			82 899	88 783
Impôts, taxes et versements assimilés			7 301	8 033
Salaires et traitements			125 343	125 339
Charges sociales			50 333	50 362
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			864	841
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11	44
Dotations aux provisions			2 978	1 809
Autres charges			7 472	7 861
CHARGES D'EXPLOITATION			**277 201**	**283 073**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-23 391**	**5 226**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**205**	**2 682**
Produits financiers de participations				180
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			184	173
Reprises sur provisions et transferts de charges			21	2 329
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**21**	**2 516**
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	
Intérêts et charges assimilées			21	2 494
Différences négatives de change				21
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**185**	**166**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-23 207**	**5 392**

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**25**	**1 892**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		660
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18	
Reprises sur provisions et transferts de charges	7	1 232
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**50**	**1 639**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26	1 639
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25**	**253**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-12 389	-14 803
TOTAL DES PRODUITS	**254 040**	**292 873**
TOTAL DES CHARGES	**264 882**	**272 424**
BENEFICE OU PERTE	**-10 843**	**20 449**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE6

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES6

1. Immobilisations incorporelles.....6
1.1 Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels6
1.2 Frais de recherche et développement ...7
1.3 Logiciels.....7
2. Immobilisations corporelles.....7
3. Immobilisations financières8
4. Créances et dettes8
5. Opérations en devises8
6. Provisions réglementées9
7. Provisions9
8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations9
8.1 Prestations en régie9
8.2 Prestations au forfait9
9. Engagements de retraite.....9
10. Crédit d'Impôt Recherche10
11. Changement de méthodes comptables ...10

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF11

12. Immobilisations incorporelles et corporelles11
13. Amortissements.....12
14. Fonds commerciaux.....12
15. Immobilisations financières13
16. Dépréciation des postes de l'actif13
17. Etat des échéances des créances14
18. Créances représentées par des effets de commerce.....14
19. Produits à recevoir.....15
20. Comptes de régularisation15
20.1 Charges constatées d'avance.....15
20.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères.....16

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....16

21. Tableau de variation des capitaux propres16
22. Tableau de variation des provisions.....17
23. Etats des échéances des dettes18
24. Charges à payer19
25. Comptes de régularisation19
25.1 Produits constatés d'avance19
25.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère19

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....20

26. Ventilation du chiffre d'affaires20
27. Résultat exceptionnel.....20
28. Impôt sur les bénéfices21
28.1 Intégration fiscale.....21
28.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices21
28.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....21
28.4 Variation de la dette future d'impôt...22

F. INFORMATIONS DIVERSES23

29. Effectif moyen23
30. Identité de la société mère consolidante.23
31. Engagements hors bilan23
31.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables23
31.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables25
32. Liste des filiales et des participations.....26
33. Engagements sur le personnel27
33.1 Engagements de retraite et assimilés..27
34. Rémunération des organes de direction.28
35. Information concernant les entreprises liées.....28

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....28

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Après un début d'année 2020 dans la continuité de l'exercice 2019, la Société a été confrontée au ralentissement de l'activité consécutif à la pandémie Covid-19 et a dû repenser ses modes de fonctionnement. Grâce à l'engagement de toute l'organisation et à la mise en place très rapide d'un plan de continuité, avec en particulier une bascule massive vers le télétravail, la société a pu assurer la continuité des services fournis à ses clients et leur proposer des réponses adaptées à la situation. La Société a par ailleurs mis en place du chômage partiel pour certains collaborateurs, notamment au cours du deuxième trimestre 2020, ce qui a permis de réduire l'impact de la baisse d'activité liée à la crise sanitaire.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2019-09 du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique (hors réévaluation).

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds de commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels.

1.1 Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels

Conformément au règlement ANC n°2015-06, à l'ouverture de l'exercice 2016, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparait au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 43 669 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants :

- Mali de fusion Cap Sogeti.com – Sogeti France (2005) : 33 434 milliers d'euros
- Mali de fusion Sinfor (2006) : 9 846 milliers d'euros
- Mali de fusion Euratec (2009) : 389 milliers d'euros

Ces derniers ont une valeur d'utilité non limitée.

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial, les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

La valeur d'utilité du fonds commercial dont la durée d'utilisation n'est pas limitée, ainsi que la valeur d'utilité du poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial, sont testées au moins une fois par an.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs incorporels.

Lorsque la durée d'utilisation du fonds commercial est limitée, celui-ci fait l'objet d'un amortissement. Il n'existe aucune dotation aux amortissements sur l'exercice. En effet, les fonds commerciaux amortissables pour 4 382 milliers d'euros étaient déjà totalement amortis au 31 décembre 2017.

1.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont engagés principalement pour faire évoluer des progiciels dont la société est éditrice, ou dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles offres et/ou solutions nécessitant des investissements lourds en méthodologies et supports. Ils sont inscrits à l'actif lorsqu'ils concernent des projets nettement individualisés et qui ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'amortissement des frais de recherche et développement s'effectue sur 3 ans.

1.3 Logiciels

Les logiciels servant d'outils de production qui constituent un moyen d'exploitation pour l'entreprise ou donnent lieu à des prestations facturées à des clients sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les coûts de création intègrent le coût des charges directement ou indirectement liées à la mise en état d'utilisation du logiciel.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans qui correspond à la durée d'utilité des logiciels.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Constructions :	20 à 50 ans
Agencements et installations :	3 à 15 ans
Matériel informatique :	2 à 5 ans
Matériels de transport :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans
Matériel de bureau :	2 à 5 ans

3. Immobilisations financières

Les prêts figurent au bilan à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

6. Provisions réglementées

Depuis le 17 août 2012, les dispositions fiscales n'autorisent plus la constitution, en franchise d'impôt, d'une provision pour investissement à hauteur de 50% de la différence entre le régime dérogatoire propre à la société, lorsque celui-ci est plus favorable, et le régime légal. La société a donc cessé de constituer de telles provisions malgré l'existence d'un accord de participation dérogatoire.

En revanche, les provisions antérieurement dotées au titre de ce régime continuent de suivre le régime antérieur.

7. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

8.1 Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

8.2 Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

9. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 0.4 % au 31 décembre 2020 (contre 0.7% au 31 décembre 2019).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, et qui reporte,

entre autres, l'âge minimum de départ à la retraite à 62 ans pour les personnes nées à compter de 1956, et augmente de 1 à 2 trimestres l'âge de départ « taux plein » pour les autres générations.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

10. Crédit d'Impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

11. Changement de méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

12. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	140				140
Autres postes d'immobilisation incorporelles	64 949		434		65 383
Total immobilisations incorporelles	**65 089**	**0**	**434**	**0**	**65 523**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..					
Installations générales et agencements	4 999		107	-59	5 048
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	22			-21	1
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 451		20	-56	6 415
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Total Immobilisations Corporelles	**11 472**	**0**	**127**	**-135**	**11 464**
Acomptes					
TOTAL	**76 561**	**0**	**561**	**-135**	**76 987**

La ligne « Autres postes d'immobilisations incorporelles » comprend notamment les malis techniques sur actifs incorporels qui s'élèvent à 43 669 milliers d'euros au 31 décembre 2020, et qui sont constitués des éléments suivants :

- Mali de fusion Cap Sogeti.com – Sogeti France (2005) : 33 434 milliers d'euros
- Mali de fusion Sinfor (2006) : 9 846 milliers d'euros
- Mali de fusion Euratec (2009) : 389 milliers d'euros

13. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	140				140
Autres immobilisations incorporelles	15 934		484		16 419
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	**16 074**	**0**	**484**	**0**	**16 559**
Terrains					
Constructions					
Installations générales et agencements	4 289		285	-54	4 520
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	22			-21	1
Matériel de bureau informatique, mobilier	6 150		95	-37	6 208
Emballages récupérables et divers					
Total amortissements sur immobilisations corporelles	**10 461**	**0**	**380**	**-111**	**10 729**
TOTAL	**26 535**	**0**	**864**	**-111**	**27 288**

14. Fonds commerciaux

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
1993	ERW - 2567_DGI/ Fonds de commerce		6	**6**		**6**
1996	ERW - 2241_FF. cde fournisseurs		41	**41**		**41**
1996	ERW - 2242_Redwood		88	**88**		**88**
2001	ERW - 2426_SEAFI Fonds de commerce ERGIE		20	**20**		**20**
2003	ERW - 2436_ Fonds de commerce IFATEC		976	**976**		**976**
2003	ERW - 2437_ Fonds de commerce EW.PGI		2 600	**2 600**		**2 600**
2005	ERW - 2626_ Fonds de commerce DGI		450	**450**		**450**
2007	SINFOR - TUP SINFOR		19	**19**	-19	**0**
2007	SINFOR - TUP SINFOR		261	**261**		**261**
2008	ERW - 3050_ Fonds de commerce MEDIACAD		200	**200**		**200**
2010	EURATEC – Complément de prix	40		**40**		**40**
2014	ERW – 3848_Fonds de commerce EURINFO		4	**4**		**4**
2018	Fonds de commerce OLERON - Safran Engineering Services SAS	4 334		**4 334**		**4 334**
TOTAL		**4 374**	**4 666**	**9 040**	**-19**	**9 021**

15. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	758				758
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	6 192		662	-18	6 836
TOTAL	**6 950**	**0**	**662**	**-18**	**7 594**

16. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	19				19
Dépréciations sur immobilisations corporelles					
Dépréciations sur titres mis en équivalence					
Dépréciation sur titres de participations					
Dépréciation autres immos financières					
Dépréciations sur actif immobilisé	**19**	**0**	**0**	**0**	**19**
Dépréciations sur stocks et encours					
Dépréciations sur créances clients	44		11	-42	13
Autres dépréciations					
Dépréciations sur actif circulant	**44**	**0**	**11**	**-42**	**13**
TOTAL	**63**	**0**	**11**	**-42**	**32**

17. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 150 846 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2020 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**6 836**	**169**	**6 667**
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 669	73	6 596
Autres immobilisations financières	167	96	71
ACTIF CIRCULANT :	**144 010**	**97 801**	**46 210**
Clients	72 242	72 242	
Clients douteux	3	3	
Personnel et comptes rattachés	539	539	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	15 378	3 101	12 277
Groupe et associés	55 769	21 837	33 933
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	79	79	
TOTAL	**150 846**	**97 970**	**52 876**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	477		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

18. Créances représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas d'effet de commerce dans le bilan au 31 décembre 2020.

19. Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**0**
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
CREANCES D'EXPLOITATION	**13 242**
Créances clients et comptes rattachés – Factures à émettre	11 980
Autres créances – Fournisseurs, avoir à recevoir	0
Autres créances – Personnel, produits à recevoir	834
Autres créances – Organismes sociaux, produits à recevoir	428
Autres créances – Etat, produits à recevoir	0
TRESORERIE	**0**
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
TOTAL	**13 242**

20. Comptes de régularisation

20.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance inclues dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2020
CHARGES D'EXPLOITATION	**80**
Maintenance	58
Locations	11
Prestations	10
Assurances	1
CHARGES FINANCIERES	**0**
	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0**
	0
TOTAL	**80**

20.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts (montants exprimés en milliers d'euros)	Ecart de conversion actif					Ecart de conversion passif
	Montant total	Différence compensée par		Provision pour perte de change	Net	Montant total
		Ecart passif *	Couverture de change			
Acomptes sur immobilisations						
Prêts et autres créances immobilisées						
Créances d'exploitation et diverses						
Dettes financières						
Dettes d'exploitation et divers						-139

Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

21. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Prov. régl.	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2020	15 246	1 525	6 392	34 865		42 577		20 449	121 054
Réduction de capital									0
Apport partiel d'actif									0
Affectation du résultat 2019						20 449		-20 449	0
Distribution de dividendes									0
Autres mouvements									0
Résultat de l'exercice 2020								-10 843	-10 843
Au 31/12/2020	**15 246**	**1 525**	**6 392**	**34 865**	**0**	**63 026**	**0**	**-10 843**	**110 211**

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 17 728 262 actions, dont la valeur nominale s'élève à 0.86 euros, détenues à 79,96% par SAS SOGETI.

22. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2020
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour IDR	13 383		1 828	-213	-562	14 436
Provisions pour litige	1 408		450	-138	-111	1 609
Autres provisions pour risques et charges	148		700	-5	-22	821
TOTAL	**14 939**		**2 978**	**-356**	**-695**	**16 866**

Résultat d'exploitation			2 978	-1 023	
Résultat financier			0	-21	
Résultat exceptionnel				-7	

Les provisions pour litiges au 31/12/2020 sont composées pour 1 104 K€ de provisions prudhommes, 160 K€ de provisions URSSAF et pour 345 K€ de provisions PAT (pour rappel, les provisions pour litiges au 31/12/2019 étaient composées pour 1 115 ke de provisions prudhommes, 160 ke de provisions URSSAF et pour 133 ke de provisions PAT).

La ligne "autres provisions pour risques et charges" est composée de 700 K€ de provisions liées au télétravail (au vu du contexte sanitaire actuel) et 120 K€ de risques sur pénalités clients (pour rappel, la ligne "autres provisions pour risques et charges" au 31/12/2019 était composée majoritairement de risques sur pénalités clients).

23. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 77 005 milliers d'euros au 31 décembre 2020 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 873	18 873		
Personnel et comptes rattachés	15 497	15 497		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 272	9 159	113	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- Taxe sur la valeur ajoutée	13 196	13 196		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et comptes rattachés	1 359	1 359		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	85	85		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	18 723	18 723		
TOTAL	**77 005**	**76 892**	**113**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

24. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION	**28 055**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 425
Dettes fiscales et sociales	22 630
DETTES FINANCIERES	**0**
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dette financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
DETTES DIVERSES	**0**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
TOTAL	**28 055**

25. Comptes de régularisation

25.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	**18 723**
Sur Facturation clients	18 723
PRODUITS FINANCIERES	**0**
PRODUITS EXCEPTIONNELLES	**0**
TOTAL	**18 723**

25.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère

Se référer au paragraphe 0

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

26. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2020
Ventes de marchandises	2 688
Ventes de produits finis	
Services et conseils en informatique	248 929
Chiffre d'affaires total	**251 617**

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2020
France	243 364
Export	8 253
Chiffre d'affaires total	**251 617**

27. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**25**	**1 892**
Cessions d'immobilisations	18	
Autres produits sur opérations de gestion		660
Reprises sur provisions et transferts de charges	7	1 232
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**-50**	**-1 639**
Cessions d'immobilisations	-24	
Autres charges sur opérations de gestion	-26	-1 639
Dotations aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25**	**253**

28. Impôt sur les bénéfices

28.1 Intégration fiscale

La société Capgemini DEMS France est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère la société Capgemini S.E., dont le siège social est situé 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini DEMS France est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

28.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	Résultats avant impôts	Calcul de l'impôt
Résultat courant	-23 207	
Résultat exceptionnel	-25	
Participation de l'exercice		
Résultat comptable avant impôt	-23 232	
Différences fiscales	-424	
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		-130
Crédit d'impôt mécénat		
Crédit d'impôt recherche		-12 259
Crédit d'impôt compétitivité emploi		
Rappels d'impôt		
IMPOT SUR LES BENEFICES		**-12 389**

28.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020
Résultat net de l'exercice	-10 843
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	-12 389
Résultat avant impôt	**-23 232**
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	**-23 232**

28.4 Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	0	0
Congés payés		
Organic	336	361
Effort construction	60	83
Provisions réglementées :		
Provisions pour investissements	0	0
Provisions :		
Provision IDR	14 436	13 383
Provision pour perte de change	0	21
Provision pour pertes à terminaison	345	134
Provision pour restructuration	0	6
Autres provisions	280	280
Ecarts de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	-4	37
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	139	15
Ecart de réévaluation des couvertures de change	341	-50
Autres provisions	0	0
Divers :		
Désactualisation Areva	8	8
TOTAL	**15 941**	**14 278**
Taux d'impôt sur différences temporaires	32,02 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	**5 104**	**4 916**
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables	180 131	157 322
Provision pour investissement		
TOTAL	**180 131**	**157 322**
Taux d'impôt sur différences temporaires	32,02 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	**57 678**	**54 166**

F. INFORMATIONS DIVERSES

29. Effectif moyen

Sur l'exercice 2020, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Exercice 2020	Effectif
Cadres	2 447
Agents de maîtrise, et techniciens	120
Employés	361
TOTAL	**2 928**

La société Capgemini DEMS France a fait appel, en 2020, à 2 intérimaires externes. Elle a également supporté, en 2020, des coûts Groupe de supports partagés pour 22 ke.

30. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E., dont le siège est 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

31. Engagements hors bilan

31.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	0
. Avals et cautions (contrats)	663
. Autres	0
- Autres engagements donnés :	
. Engagements fermes d'achats	0
. Engagement d'achats et ventes de devises à terme auprès de Cap Gemini SA (2)	0
. Engagements de location	2 155
. Sponsoring (1)	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	**2 818**

Les cautions données correspondent à :

- une caution bancaire sur le client EDF faite sur la SG le 13/02/2017.

- Une caution bancaire sur le client ATRADIUS faite sur la BNP le 8 octobre 2019.
- Une garantie de restitution d'acomptes de responsabilité des vices sur le client ELECTRABEL faite en juillet 2018.

Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelles de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2020 sont les suivants :

Devise	Position	Base devise (milliers)	Mark to Market (k€)	Date début	Date fin
GBP	Achat	284,48	3,6	01/01/2020	31/03/2021
GBP	Vente	188,76	-2,4	01/01/2020	31/03/2021
GBP	Achat	600,00	7,5	01/01/2021	31/03/2022
GBP	Vente	215,00	-2,7	01/01/2021	31/03/2022
INR	Achat	123 295,31	-196,50	01/01/2020	31/03/2021
INR	Vente	115 745,68	184,50	01/01/2020	31/03/2021
INR	Achat	505 835,00	-222,5	01/01/2021	31/03/2022
INR	Achat	252 917,50	-244,0	01/01/2022	31/03/2023
INR	Achat	126 458,75	-82,7	01/01/2023	31/03/2024
PLN	Achat	6,70	-0,1	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Vente	6,70	0,1	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Achat	60,62	-0,5	01/01/2021	31/03/2022
PLN	Achat	42,81	-0,3	01/01/2022	31/03/2023
PLN	Vente	12,50	0,1	01/01/2022	31/03/2023
PLN	Achat	15,16	-0,1	01/01/2023	31/03/2024
RON	Achat	100,00	-1,50	01/01/2020	31/03/2021
RON	Vente	100,00	1,50	01/01/2020	31/03/2021
SEK	Achat	502,00	1,7	01/01/2020	31/03/2021
SEK	Achat	502,00	2,3	01/01/2021	31/03/2022
USD	Achat	540,15	-30,10	01/01/2020	31/03/2021
USD	Vente	6 855,53	380,20	01/01/2020	31/03/2021
USD	Achat	1 400,00	-35,4	01/01/2021	31/03/2022
USD	Vente	14 200,00	359,4	01/01/2021	31/03/2022
VND	Achat	773 214,29	-3,8	01/01/2020	31/03/2021
VND	Vente	773 214,29	3,8	01/01/2020	31/03/2021
VND	Achat	200 000,00	-0,6	01/01/2021	31/03/2022

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	0
. Avals et cautions (contrats)	0
. Autres	0
- Autres engagements reçus	
. Garanties reçues de clients	89
. Garantie de passif sur acquisition de titres de participation	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	**89**

La caution reçue correspond à la restitution d'acompte et de responsabilité de vices de la société SPIE Belgium

31.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant.

32. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
	Brute	Nette			
A. Renseignements concernant les filiales et participations					
1. Filiales (+50% capital détenu)					
NEANT					
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)					
NEANT					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations					
1. Filiales non reprises en A :					
a) Françaises :					
NEANT					
b) Etrangères :					
NEANT					
2. Participations non reprises en A :					
a) Françaises :					
Capgemini Technology Services SAS	758	758	0.55%	300 726	48 345
b) Etrangères :					
NEANT					
TOTAL	**758**	**758**		**300 726**	**48 345**

33. Engagements sur le personnel

33.1 Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 s'analyse comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019	Variation	Exercice 2020
Engagement de retraite	17 019	1 700	18 719
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-3 635	-647	-4 282
Coûts des services passés non financés			
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	**13 384**	**1 053**	**14 437**

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
Valeur actuelle de l'engagement au 1er janvier 2020	**17 019**
Charge d'intérêts	128
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 279
Prestations servies	-162
Changement de périmètre	0
Ecart actuariel	1 069
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	-614
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2020	**18 719**

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2020 est le suivant :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
Coût des services rendus au titre de l'exercice	1 279
Charge d'intérêts	128
Amortissement des écarts actuariels (méthode corridor)	422
Coût des services passés	0
Prestations servies	-162
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	-614
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	**1 053**

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

	Exercice 2020
Nombre de bénéficiaires	2 753
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	6.37
Age moyen des bénéficiaires (en années)	37.50

34. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

35. Information concernant les entreprises liées

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées significatives conclues à des conditions anormales de marché.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin de permettre à l'activité de Cybersécurité Industrielle de la Société d'aborder une nouvelle étape de son développement au sein d'une practice globale intégrant l'ensemble des activités de cybersécurité et ainsi renforcer sa force de frappe sur le marché et être identifiée par les clients comme une offre globale du groupe Capgemini, la Société et la société Capgemini Technology Services S.A.S. ont conclu une convention d'apport partiel d'actif de cette branche d'activité au profit de cette dernière, en date du 22 février 2021, avec une date d'effet fixée au 1er avril 2021.

Pour établir les bases et conditions de l'opération, la Société et la société Capgemini Technology Services S.A.S. ont décidé d'utiliser les comptes au 31 octobre 2020 de chacune des deux sociétés, étant précisé que les éléments d'actif et de passif compris dans la branche d'activité apportée seront transcrits dans la comptabilité de la société Capgemini Technology Services S.A.S. sur la base de leur valeur nette comptable au 1er avril 2021 à 00h00, telle qu'elle apparaîtra dans les comptes de la Société.

CAPGEMINI DEMS FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 246 305,32 euros
Siège social : 145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
444 495 774 R.C.S. NANTERRE

DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES CONSTATEES PAR ACTE SOUS SEINGS PRIVES DU 23 AVRIL 2021

Les soussignés :

- **Monsieur Stefan Ek**

 agissant en qualité de président de la société **Sogeti**, société par actions simplifiée au capital de 260 534 380 euros ayant son siège social 11, rue de Tilsitt – 75017 PARIS, identifiée sous le numéro 434 325 973 R.C.S. Paris,

- **Monsieur Olivier Sevillia**

 agissant en qualité de président de la société **Capgemini France**, société par actions simplifiée au capital de 88 566 287 euros ayant son siège social 145-151 quai du Président Roosevelt, 92130 Issy-les-Moulineaux, identifiée sous le numéro 328 781 786 R.C.S. Nanterre,

lesdites sociétés Sogeti et Capgemini France agissant elles-mêmes en qualité de seuls associés (ci-après les « Associés ») de la société Capgemini DEMS France (ci-après « la Société »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

1° - L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe desdits comptes ;
2° - Le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
3° - Le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4° - Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
5° - Le texte des projets de résolutions soumises aux Associés ;
6° - Les statuts de la Société.

Ont pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent dans toutes leurs parties le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports faisant ressortir un résultat net de - 10 842 949 euros.

En conséquence, les Associés donnent quitus au Président de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les Associés constatent qu'au titre des dépenses ou charges visées à l'article 39-4 dudit Code, la Société a encouru en 2020 une charge de 119 941 euros au titre des amortissements excédentaires et 22 906 euros au titre de la taxe sur les véhicules de tourisme de sociétés, soit un montant global de dépenses non déductible du résultat fiscal de 142 847 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés décident d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Résultat net de l'exercice	- 10 842 949 Euros
Report à nouveau au 31/12/2020	63 025 423 Euros
Total à affecter	52 182 474 Euros
Dotation à la réserve légale	0 Euros
Distribution d'un dividende	0 Euros
Et le solde en report à nouveau, soit :	52 182 474 Euros
Soit un total affecté de :	52 182 474 Euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, les Associés prennent acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés constatent qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Société par actions simplifiée au capital de 15.246.305,32 euros
Siège Social : 145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
R.C.S. Nanterre 444 495 774

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés, prennent acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Franck GREVERIE.

En conséquence de ce qui précède, les Associés décident, en remplacement de ce mandat, de nommer en qualité de Président de la Société :

- ***Monsieur William ROZÉ,***
 Né le 01/08/1971 à ISSY-LES-MOULINEAUX (92),
 De nationalité française,
 Demeurant : 2 rue d'Ulm - 75005 PARIS,

à compter de ce jour et pour une période d'un (1) an expirant à l'issue des prochaines décisions collectives des Associés devant statuer dans l'année 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur William ROZÉ a fait savoir, par lettre séparée, accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les Associés prennent acte du mandat du Commissaire aux comptes de la Société qui a été nommé par décision collective des Associés dans les termes définis ci-après :

Nom et qualité du Commissaire aux Comptes	Date de nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
MAZARS S.A, titulaire	Décision collective des Associés du 30 avril 2020	4 exercices sociaux	A l'issue de la décision collective des Associés devant statuer dans l'année 2024 sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au JOURNAL LA LOI, une marque de la société « LEXTENSO » dont le siège social est : La Grande Arche – Paroi Nord - 1, Parvis de la Défense – 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre), ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signature électronique

Les présentes décisions collectives sont signées par les Associés au moyen d'un procédé de signature électronique avancée mis en œuvre par un prestataire de services tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des copies numériques conformément à l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le règlement (UE) n°910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Le présent document, signé électroniquement via DocuSign, (i) constitue l'original, (ii) constitue une preuve littérale au sens de l'article 1316-1 du Code civil français (c'est-à-dire qu'il a la même force probante qu'un document manuscrit signé sur papier, et (iii) sa signature électronique doit être considérée comme une signature originale.

DocuSigned by:
Ek Stefan
BF29E534C1E5421...

DocuSigned by:
Olivier SEVILLIA
A51E0DE72DD8405...

Pour Sogeti
Stefan Ek

Pour Capgemini France
Olivier Sevillia

Société par actions simplifiée au capital de 15.246.305,32 euros
Siège Social : 145-151 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
R.C.S. Nanterre 444 495 774

61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

Capgemini DEMS France S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MAZARS SA
Société Anonyme
Siege social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault LA DEFENSE
92400 COURBEVOIE
Capital de : 8 320 000 euros - RCS : Nanterre 784 824 153

Capgemini DEMS France

Société par actions simplifiée au capital social de 15 246 305,32 €
Siège social : 145-151 Quai du Président Roosevelt 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
R.C.S Nanterre 444 495 774

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A la collectivité des Associés de la société Capgemini DEMS France S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Capgemini DEMS France S.A.S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 43 669 millions d'euros pour lesquels la durée d'utilisation n'est pas limitée, sont dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note B 1.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

- La note B.8 « Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires et à la comptabilisation des coûts liés aux prestations à long terme et des pertes à terminaison sur contrats.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 16 avril 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de

cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Paris La Défense, le 19 avril 2021

Anne-Laure ROUSSELOU
Associée

Capgemini DEMS France SAS

145 QUAI DU PRESIDENT ROOSEVELT

92130 ISSY LES MOULINEAUX

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2020

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

Bilan actif (en milliers d'euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	140	140		
Concessions, brevets et droits similaires	12 673	12 037	636	687
Fonds commercial	9 040	4 401	4 639	4 639
Autres immobilisations incorporelles	43 669		43 669	43 669
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	11 464	10 729	735	1 012
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	758		758	758
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 669		6 669	6 013
Autres immobilisations financières	167		167	178
ACTIF IMMOBILISE	**84 581**	**27 307**	**57 274**	**56 957**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	279		279	323
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	72 245	14	72 231	83 557
Autres créances	71 687		71 687	78 309
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 153		3 153	2 816
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	79		79	227
ACTIF CIRCULANT	**147 444**	**14**	**147 430**	**165 231**
Ecarts de conversion actif	0		0	21
TOTAL GENERAL	**232 025**	**27 320**	**204 705**	**222 209**

Bilan passif (en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé : 15 246 305)	15 246	15 246
Primes d'émission, de fusion, d'apport	41 257	41 257
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 525	1 525
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	63 025	42 577
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-10 843	20 449
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**110 211**	**121 053**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	2 429	1 550
Provisions pour charges	14 436	13 390
PROVISIONS	**16 865**	**14 940**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		626
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	484	448
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 873	19 575
Dettes fiscales et sociales	39 324	45 385
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	85	55
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	18 723	20 090
DETTES	**77 490**	**86 179**
Ecarts de conversion passif	139	36
TOTAL GENERAL	**204 705**	**222 209**

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en milliers d'euros)

Rubriques	Exercice 2020 France	Exercice 2020 Exportation	Exercice 2020 Total	Exercice 2019
Ventes de marchandises	2 621	68	2 688	2 855
Production vendue de biens				
Production vendue de services	240 743	8 185	248 929	275 568
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**243 364**	**8 253**	**251 617**	**278 423**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 743	2 016
Autres produits			450	7 860
PRODUITS D'EXPLOITATION			**253 810**	**288 299**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			82 899	88 783
Impôts, taxes et versements assimilés			7 301	8 033
Salaires et traitements			125 343	125 339
Charges sociales			50 333	50 362
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			864	841
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11	44
Dotations aux provisions			2 978	1 809
Autres charges			7 472	7 861
CHARGES D'EXPLOITATION			**277 201**	**283 073**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**-23 391**	**5 226**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**205**	**2 682**
Produits financiers de participations				180
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			184	173
Reprises sur provisions et transferts de charges			21	2 329
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**21**	**2 516**
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	
Intérêts et charges assimilées			21	2 494
Différences négatives de change				21
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**185**	**166**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**-23 207**	**5 392**

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**25**	**1 892**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		660
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18	
Reprises sur provisions et transferts de charges	7	1 232
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**50**	**1 639**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26	1 639
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25**	**253**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-12 389	-14 803
TOTAL DES PRODUITS	**254 040**	**292 873**
TOTAL DES CHARGES	**264 882**	**272 424**
BENEFICE OU PERTE	**-10 843**	**20 449**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE6

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES6

1. Immobilisations incorporelles.....6
1.1 Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels6
1.2 Frais de recherche et développement ...7
1.3 Logiciels.....7
2. Immobilisations corporelles.....7
3. Immobilisations financières8
4. Créances et dettes8
5. Opérations en devises8
6. Provisions réglementées9
7. Provisions9
8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations9
8.1 Prestations en régie9
8.2 Prestations au forfait9
9. Engagements de retraite.....9
10. Crédit d'Impôt Recherche10
11. Changement de méthodes comptables ...10

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF11

12. Immobilisations incorporelles et corporelles11
13. Amortissements.....12
14. Fonds commerciaux.....12
15. Immobilisations financières13
16. Dépréciation des postes de l'actif13
17. Etat des échéances des créances14
18. Créances représentées par des effets de commerce.....14
19. Produits à recevoir.....15
20. Comptes de régularisation15
20.1 Charges constatées d'avance.....15
20.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères.....16

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....16

21. Tableau de variation des capitaux propres16
22. Tableau de variation des provisions.....17
23. Etats des échéances des dettes18
24. Charges à payer19
25. Comptes de régularisation19
25.1 Produits constatés d'avance19
25.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère19

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....20

26. Ventilation du chiffre d'affaires20
27. Résultat exceptionnel.....20
28. Impôt sur les bénéfices21
28.1 Intégration fiscale.....21
28.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices21
28.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires.....21
28.4 Variation de la dette future d'impôt...22

F. INFORMATIONS DIVERSES23

29. Effectif moyen23
30. Identité de la société mère consolidante.23
31. Engagements hors bilan23
31.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables23
31.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables25
32. Liste des filiales et des participations.....26
33. Engagements sur le personnel27
33.1 Engagements de retraite et assimilés..27
34. Rémunération des organes de direction.28
35. Information concernant les entreprises liées.....28

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....28

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Après un début d'année 2020 dans la continuité de l'exercice 2019, la Société a été confrontée au ralentissement de l'activité consécutif à la pandémie Covid-19 et a dû repenser ses modes de fonctionnement. Grâce à l'engagement de toute l'organisation et à la mise en place très rapide d'un plan de continuité, avec en particulier une bascule massive vers le télétravail, la société a pu assurer la continuité des services fournis à ses clients et leur proposer des réponses adaptées à la situation. La Société a par ailleurs mis en place du chômage partiel pour certains collaborateurs, notamment au cours du deuxième trimestre 2020, ce qui a permis de réduire l'impact de la baisse d'activité liée à la crise sanitaire.

B. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2019-09 du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général, et ce dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur historique (hors réévaluation).

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, et au moins une fois par an en ce qui concerne le fonds de commercial et le poste malis techniques sur actifs incorporels.

1.1 Fonds commerciaux et malis techniques sur actifs incorporels

Conformément au règlement ANC n°2015-06, à l'ouverture de l'exercice 2016, les malis techniques qui étaient comptabilisés dans le compte fonds commercial ont été affectés, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient les plus-values latentes.

En l'espèce les actifs sous-jacents sont des éléments incorporels du fonds commercial. Par conséquent les malis techniques ont été reclassés dans un nouveau compte comptable qui apparait au bilan sur le poste autres immobilisations incorporelles.

Les malis techniques sur actifs incorporels s'élèvent à 43 669 milliers d'euros et sont constitués des éléments suivants :

- Mali de fusion Cap Sogeti.com – Sogeti France (2005) : 33 434 milliers d'euros
- Mali de fusion Sinfor (2006) : 9 846 milliers d'euros
- Mali de fusion Euratec (2009) : 389 milliers d'euros

Ces derniers ont une valeur d'utilité non limitée.

Restent comptabilisés dans le poste fonds commercial, les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

La valeur d'utilité du fonds commercial dont la durée d'utilisation n'est pas limitée, ainsi que la valeur d'utilité du poste malis techniques sur actifs incorporels qui est lié au fonds commercial, sont testées au moins une fois par an.

Les tests de valeur du fonds commercial et du poste malis techniques sur actifs incorporels consistent en l'évaluation de la valeur d'utilité de la société. L'évaluation de cette valeur d'utilité, s'appuyant sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire, du plan stratégique à 3 ans et étendu sur un horizon de 5 ans, qui incluent des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation sont calculés à partir de la formule du coût moyen pondéré du capital à partir d'informations de marché. Les taux de croissance à long terme sont déterminés par référence à des études économiques sur la croissance et l'inflation attendues sur les zones concernées.

Lorsque la valeur d'utilité de l'entité est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée au poste fonds commercial et le cas échéant au poste malis techniques sur actifs incorporels.

Lorsque la durée d'utilisation du fonds commercial est limitée, celui-ci fait l'objet d'un amortissement. Il n'existe aucune dotation aux amortissements sur l'exercice. En effet, les fonds commerciaux amortissables pour 4 382 milliers d'euros étaient déjà totalement amortis au 31 décembre 2017.

1.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont engagés principalement pour faire évoluer des progiciels dont la société est éditrice, ou dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles offres et/ou solutions nécessitant des investissements lourds en méthodologies et supports. Ils sont inscrits à l'actif lorsqu'ils concernent des projets nettement individualisés et qui ont de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

L'amortissement des frais de recherche et développement s'effectue sur 3 ans.

1.3 Logiciels

Les logiciels servant d'outils de production qui constituent un moyen d'exploitation pour l'entreprise ou donnent lieu à des prestations facturées à des clients sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les coûts de création intègrent le coût des charges directement ou indirectement liées à la mise en état d'utilisation du logiciel.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans qui correspond à la durée d'utilité des logiciels.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et ne font pas l'objet de réévaluation.

Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés dans leur coût d'entrée.

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, fondé sur la durée de vie d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Des amortissements exceptionnels sont pratiqués dès lors que des immobilisations doivent être mises au rebut avant la fin du plan d'amortissement : ils permettent ainsi de ramener à zéro la valeur nette comptable de ces immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Constructions :	20 à 50 ans
Agencements et installations :	3 à 15 ans
Matériel informatique :	2 à 5 ans
Matériels de transport :	3 à 5 ans
Mobilier :	5 à 10 ans
Matériel de bureau :	2 à 5 ans

3. Immobilisations financières

Les prêts figurent au bilan à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence entre les deux. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés, selon la méthode décrite précédemment (confère paragraphe 1 – Immobilisations incorporelles). Au cas particulier des titres de participation, la valeur d'utilité est corrigée de l'endettement net.

4. Créances et dettes

Les créances correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. En cas de différé de paiement au-delà des délais accordés habituellement par la société, et lorsque l'effet est significatif sur la détermination de la juste valeur, les paiements futurs font l'objet d'une actualisation.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les factures à émettre ou émises d'avance ainsi que les factures non parvenues sont comptabilisées hors TVA.

5. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération, ou au taux couvert lorsque des couvertures de change ont été mises en place.

Les dettes, créances et disponibilités en devises sont valorisées au bilan :

- soit au taux en vigueur à la date de clôture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écarts de conversion. Les pertes latentes de change éventuelles donnent lieu à la comptabilisation d'une provision pour perte de change ;
- soit au taux couvert lorsque les opérations ont fait l'objet de couvertures de change.

6. Provisions réglementées

Depuis le 17 août 2012, les dispositions fiscales n'autorisent plus la constitution, en franchise d'impôt, d'une provision pour investissement à hauteur de 50% de la différence entre le régime dérogatoire propre à la société, lorsque celui-ci est plus favorable, et le régime légal. La société a donc cessé de constituer de telles provisions malgré l'existence d'un accord de participation dérogatoire.

En revanche, les provisions antérieurement dotées au titre de ce régime continuent de suivre le régime antérieur.

7. Provisions

Une provision est reconnue au bilan de clôture d'un exercice si et seulement s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

8. Reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts sur prestations

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts est fonction de la nature des prestations :

8.1 Prestations en régie

Le chiffre d'affaires et les coûts des prestations en régie sont reconnus au fur et à mesure de la prestation.

8.2 Prestations au forfait

Le chiffre d'affaires sur prestations au forfait, qu'il s'agisse de contrats correspondant à la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation, selon la méthode « à l'avancement ». Les coûts des prestations au forfait sont reconnus lorsqu'ils sont encourus.

Lorsque le prix de revient prévisionnel d'un contrat est supérieur à son chiffre d'affaires, une perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence.

Les prestations relatives à ces contrats figurent au bilan en créances clients ou factures à émettre, selon qu'elles ont été facturées ou non.

9. Engagements de retraite

La valeur actuelle des engagements est calculée annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées.

Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues. Le taux d'actualisation retenu est calculé sur la base des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance comparable à la maturité de l'engagement. Ce taux s'élève à 0.4 % au 31 décembre 2020 (contre 0.7% au 31 décembre 2019).

Les hypothèses retenues dans le cadre de l'évaluation des engagements sont objectives et mutuellement compatibles. Elles tiennent compte de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, et qui reporte,

entre autres, l'âge minimum de départ à la retraite à 62 ans pour les personnes nées à compter de 1956, et augmente de 1 à 2 trimestres l'âge de départ « taux plein » pour les autres générations.

Ainsi que le permet la recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 (abrogeant la recommandation CNC n°2003-R.01), les écarts actuariels résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou de différences entre les hypothèses actuarielles retenues et l'expérience sont amortis selon la méthode du corridor, sur la durée de vie active moyenne résiduelle dans l'entreprise attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour la fraction excédant 10% de la valeur actuelle des engagements. De la même manière, les coûts des services passés résultant de changements de régime sont comptabilisés en résultat de manière étalée, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

10. Crédit d'Impôt Recherche

La société mène des activités de recherche. Elle bénéficie à ce titre du dispositif relatif au Crédit d'Impôt Recherche, qu'elle comptabilise en diminution de l'impôt sur les sociétés.

11. Changement de méthodes comptables

La société n'a procédé à aucun changement de méthode comptable sur l'exercice clos le 31 décembre 2020.

C. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

12. Immobilisations incorporelles et corporelles

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions	Diminutions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	140				140
Autres postes d'immobilisation incorporelles	64 949		434		65 383
Total immobilisations incorporelles	**65 089**	**0**	**434**	**0**	**65 523**
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements…..					
Installations générales et agencements	4 999		107	-59	5 048
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	22			-21	1
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 451		20	-56	6 415
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Total Immobilisations Corporelles	**11 472**	**0**	**127**	**-135**	**11 464**
Acomptes					
TOTAL	**76 561**	**0**	**561**	**-135**	**76 987**

La ligne « Autres postes d'immobilisations incorporelles » comprend notamment les malis techniques sur actifs incorporels qui s'élèvent à 43 669 milliers d'euros au 31 décembre 2020, et qui sont constitués des éléments suivants :

- Mali de fusion Cap Sogeti.com – Sogeti France (2005) : 33 434 milliers d'euros
- Mali de fusion Sinfor (2006) : 9 846 milliers d'euros
- Mali de fusion Euratec (2009) : 389 milliers d'euros

13. Amortissements

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actifs	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	140				140
Autres immobilisations incorporelles	15 934		484		16 419
Total amortissements sur immobilisations incorporelles	**16 074**	**0**	**484**	**0**	**16 559**
Terrains					
Constructions					
Installations générales et agencements	4 289		285	-54	4 520
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	22			-21	1
Matériel de bureau informatique, mobilier	6 150		95	-37	6 208
Emballages récupérables et divers					
Total amortissements sur immobilisations corporelles	**10 461**	**0**	**380**	**-111**	**10 729**
TOTAL	**26 535**	**0**	**864**	**-111**	**27 288**

14. Fonds commerciaux

Date	Elément	Achetés	Reçus en apport	Total	Dépréc.	Valeur nette comptable
1993	ERW - 2567_DGI/ Fonds de commerce		6	**6**		**6**
1996	ERW - 2241_FF. cde fournisseurs		41	**41**		**41**
1996	ERW - 2242_Redwood		88	**88**		**88**
2001	ERW - 2426_SEAFI Fonds de commerce ERGIE		20	**20**		**20**
2003	ERW - 2436_ Fonds de commerce IFATEC		976	**976**		**976**
2003	ERW - 2437_ Fonds de commerce EW.PGI		2 600	**2 600**		**2 600**
2005	ERW - 2626_ Fonds de commerce DGI		450	**450**		**450**
2007	SINFOR - TUP SINFOR		19	**19**	-19	**0**
2007	SINFOR - TUP SINFOR		261	**261**		**261**
2008	ERW - 3050_ Fonds de commerce MEDIACAD		200	**200**		**200**
2010	EURATEC – Complément de prix	40		**40**		**40**
2014	ERW – 3848_Fonds de commerce EURINFO		4	**4**		**4**
2018	Fonds de commerce OLERON - Safran Engineering Services SAS	4 334		**4 334**		**4 334**
TOTAL		**4 374**	**4 666**	**9 040**	**-19**	**9 021**

15. Immobilisations financières

Montants exprimés en milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actif	Acquisitions et virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Valeur brute au 31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations	758				758
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	6 192		662	-18	6 836
TOTAL	**6 950**	**0**	**662**	**-18**	**7 594**

16. Dépréciation des postes de l'actif

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Dépréciations sur immobilisations incorporelles	19				19
Dépréciations sur immobilisations corporelles					
Dépréciations sur titres mis en équivalence					
Dépréciation sur titres de participations					
Dépréciation autres immos financières					
Dépréciations sur actif immobilisé	**19**	**0**	**0**	**0**	**19**
Dépréciations sur stocks et encours					
Dépréciations sur créances clients	44		11	-42	13
Autres dépréciations					
Dépréciations sur actif circulant	**44**	**0**	**11**	**-42**	**13**
TOTAL	**63**	**0**	**11**	**-42**	**32**

17. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 150 846 milliers d'euros en valeur brute au 31 décembre 2020 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**6 836**	**169**	**6 667**
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 669	73	6 596
Autres immobilisations financières	167	96	71
ACTIF CIRCULANT :	**144 010**	**97 801**	**46 210**
Clients	72 242	72 242	
Clients douteux	3	3	
Personnel et comptes rattachés	539	539	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	15 378	3 101	12 277
Groupe et associés	55 769	21 837	33 933
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	79	79	
TOTAL	**150 846**	**97 970**	**52 876**
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	477		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

18. Créances représentées par des effets de commerce

Il n'y a pas d'effet de commerce dans le bilan au 31 décembre 2020.

19. Produits à recevoir

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**0**
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
CREANCES D'EXPLOITATION	**13 242**
Créances clients et comptes rattachés – Factures à émettre	11 980
Autres créances – Fournisseurs, avoir à recevoir	0
Autres créances – Personnel, produits à recevoir	834
Autres créances – Organismes sociaux, produits à recevoir	428
Autres créances – Etat, produits à recevoir	0
TRESORERIE	**0**
Valeurs mobilières de placement	0
Disponibilités	0
TOTAL	**13 242**

20. Comptes de régularisation

20.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance inclues dans les postes du compte de résultat sont ventilées comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2020
CHARGES D'EXPLOITATION	**80**
Maintenance	58
Locations	11
Prestations	10
Assurances	1
CHARGES FINANCIERES	**0**
	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0**
	0
TOTAL	**80**

20.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

Nature des écarts (montants exprimés en milliers d'euros)	Ecart de conversion actif					Ecart de conversion passif
	Montant total	Différence compensée par		Provision pour perte de change	Net	Montant total
		Ecart passif *	Couverture de change			
Acomptes sur immobilisations						
Prêts et autres créances immobilisées						
Créances d'exploitation et diverses						
Dettes financières						
Dettes d'exploitation et divers						-139

Le montant de la dotation a été limité à l'excédent des pertes sur les gains lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains de change ont été considérés comme concourant à une position globale de change.

D. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

21. Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d'euros	Capital social	Réserve légale	Prime d'apport	Prime de fusion	Autres réserves	Report à nouveau	Prov. régl.	Résultat de l'exercice	Total
Au 01/01/2020	15 246	1 525	6 392	34 865		42 577		20 449	121 054
Réduction de capital									0
Apport partiel d'actif									0
Affectation du résultat 2019						20 449		-20 449	0
Distribution de dividendes									0
Autres mouvements									0
Résultat de l'exercice 2020								-10 843	-10 843
Au 31/12/2020	**15 246**	**1 525**	**6 392**	**34 865**	**0**	**63 026**	**0**	**-10 843**	**110 211**

Au 31 décembre 2020, le capital social est composé de 17 728 262 actions, dont la valeur nominale s'élève à 0.86 euros, détenues à 79,96% par SAS SOGETI.

22. Tableau de variation des provisions

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2019	Fusions et apports partiels d'actif	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31/12/2020
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions pour IDR	13 383		1 828	-213	-562	14 436
Provisions pour litige	1 408		450	-138	-111	1 609
Autres provisions pour risques et charges	148		700	-5	-22	821
TOTAL	**14 939**		**2 978**	**-356**	**-695**	**16 866**

Résultat d'exploitation			2 978	-1 023	
Résultat financier			0	-21	
Résultat exceptionnel				-7	

Les provisions pour litiges au 31/12/2020 sont composées pour 1 104 K€ de provisions prudhommes, 160 K€ de provisions URSSAF et pour 345 K€ de provisions PAT (pour rappel, les provisions pour litiges au 31/12/2019 étaient composées pour 1 115 ke de provisions prudhommes, 160 ke de provisions URSSAF et pour 133 ke de provisions PAT).

La ligne "autres provisions pour risques et charges" est composée de 700 K€ de provisions liées au télétravail (au vu du contexte sanitaire actuel) et 120 K€ de risques sur pénalités clients (pour rappel, la ligne "autres provisions pour risques et charges" au 31/12/2019 était composée majoritairement de risques sur pénalités clients).

23. Etats des échéances des dettes

Les dettes dues par la société s'élèvent à 77 005 milliers d'euros au 31 décembre 2020 et se décomposent comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 873	18 873		
Personnel et comptes rattachés	15 497	15 497		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 272	9 159	113	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- Taxe sur la valeur ajoutée	13 196	13 196		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et comptes rattachés	1 359	1 359		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	85	85		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	18 723	18 723		
TOTAL	**77 005**	**76 892**	**113**	**0**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

24. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
DETTES D'EXPLOITATION	**28 055**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 425
Dettes fiscales et sociales	22 630
DETTES FINANCIERES	**0**
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dette financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
DETTES DIVERSES	**0**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Autres dettes	0
TOTAL	**28 055**

25. Comptes de régularisation

25.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance inclus dans les postes du compte de résultat sont ventilés comme suit :

Montants exprimés en milliers euros	Au 31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION	**18 723**
Sur Facturation clients	18 723
PRODUITS FINANCIERES	**0**
PRODUITS EXCEPTIONNELLES	**0**
TOTAL	**18 723**

25.2 Ecarts de conversion sur créances et dettes en monnaie étrangère

Se référer au paragraphe 0

E. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

26. Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile de la façon suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2020
Ventes de marchandises	2 688
Ventes de produits finis	
Services et conseils en informatique	248 929
Chiffre d'affaires total	**251 617**

La répartition du chiffre d'affaires par lieu géographique est la suivante :

Montants exprimés en milliers euros	Exercice 2020
France	243 364
Export	8 253
Chiffre d'affaires total	**251 617**

27. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice se décompose de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**25**	**1 892**
Cessions d'immobilisations	18	
Autres produits sur opérations de gestion		660
Reprises sur provisions et transferts de charges	7	1 232
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**-50**	**-1 639**
Cessions d'immobilisations	-24	
Autres charges sur opérations de gestion	-26	-1 639
Dotations aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-25**	**253**

28. Impôt sur les bénéfices

28.1 Intégration fiscale

La société Capgemini DEMS France est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère la société Capgemini S.E., dont le siège social est situé 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

L'impôt sur les sociétés supporté par la société Capgemini DEMS France est égal à celui qui serait payé en l'absence d'intégration fiscale.

28.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Montants exprimés en milliers d'euros	Résultats avant impôts	Calcul de l'impôt
Résultat courant	-23 207	
Résultat exceptionnel	-25	
Participation de l'exercice		
Résultat comptable avant impôt	-23 232	
Différences fiscales	-424	
Crédits d'impôt		
Crédit d'impôt apprentissage		
Crédit d'impôt famille		-130
Crédit d'impôt mécénat		
Crédit d'impôt recherche		-12 259
Crédit d'impôt compétitivité emploi		
Rappels d'impôt		
IMPOT SUR LES BENEFICES		**-12 389**

28.3 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montants exprimés en milliers d'euros	Au 31/12/2020
Résultat net de l'exercice	-10 843
Impôts sur les bénéfices (nets de crédits d'impôt)	-12 389
Résultat avant impôt	**-23 232**
Variation des provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour investissements	
Autres évaluations dérogatoires	
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôts)	**-23 232**

28.4 Variation de la dette future d'impôt

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges non déductibles l'année de comptabilisation :		
Participation des salariés	0	0
Congés payés		
Organic	336	361
Effort construction	60	83
Provisions réglementées :		
Provisions pour investissements	0	0
Provisions :		
Provision IDR	14 436	13 383
Provision pour perte de change	0	21
Provision pour pertes à terminaison	345	134
Provision pour restructuration	0	6
Autres provisions	280	280
Ecarts de conversion actif et passif :		
Ecart de conversion sur opérations couvertes	-4	37
Ecarts de conversion sur opérations non couvertes	139	15
Ecart de réévaluation des couvertures de change	341	-50
Autres provisions	0	0
Divers :		
Désactualisation Areva	8	8
TOTAL	**15 941**	**14 278**
Taux d'impôt sur différences temporaires	32,02 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	**5 104**	**4 916**
Allègements de la dette future d'impôt :		
Déficits reportables	180 131	157 322
Provision pour investissement		
TOTAL	**180 131**	**157 322**
Taux d'impôt sur différences temporaires	32,02 %	34,43 %
IMPOTS DIFFERES	**57 678**	**54 166**

F. INFORMATIONS DIVERSES

29. Effectif moyen

Sur l'exercice 2020, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Exercice 2020	Effectif
Cadres	2 447
Agents de maîtrise, et techniciens	120
Employés	361
TOTAL	**2 928**

La société Capgemini DEMS France a fait appel, en 2020, à 2 intérimaires externes. Elle a également supporté, en 2020, des coûts Groupe de supports partagés pour 22 ke.

30. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Capgemini S.E., dont le siège est 11 rue de Tilsitt – 75017 PARIS.

31. Engagements hors bilan

31.1 Engagements hors crédit-bail et engagements de location non résiliables

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
ENGAGEMENTS DONNES :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	0
. Avals et cautions (contrats)	663
. Autres	0
- Autres engagements donnés :	
. Engagements fermes d'achats	0
. Engagement d'achats et ventes de devises à terme auprès de Cap Gemini SA (2)	0
. Engagements de location	2 155
. Sponsoring (1)	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES	**2 818**

Les cautions données correspondent à :

- une caution bancaire sur le client EDF faite sur la SG le 13/02/2017.

- Une caution bancaire sur le client ATRADIUS faite sur la BNP le 8 octobre 2019.
- Une garantie de restitution d'acomptes de responsabilité des vices sur le client ELECTRABEL faite en juillet 2018.

Le recours croissant à la production délocalisée dans les centres situés en Inde mais aussi en Pologne expose le Groupe à des risques de change notamment sur une partie de ses coûts de production. Dans ce cadre, il a été mis en place une centralisation du risque de change sur transactions opérationnelles de ses filiales. A ce titre, la société fournit à Capgemini S.E. des déclarations périodiques de son exposition aux risques de change sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, la société bénéficie de garanties de change internes octroyées par Capgemini S.E., cette dernière agissant en tant que banque interne. Ces couvertures de change prennent principalement la forme d'achats et de ventes à terme de devises.

Les engagements ainsi pris par la société au 31 décembre 2020 sont les suivants :

Devise	Position	Base devise (milliers)	Mark to Market (k€)	Date début	Date fin
GBP	Achat	284,48	3,6	01/01/2020	31/03/2021
GBP	Vente	188,76	-2,4	01/01/2020	31/03/2021
GBP	Achat	600,00	7,5	01/01/2021	31/03/2022
GBP	Vente	215,00	-2,7	01/01/2021	31/03/2022
INR	Achat	123 295,31	-196,50	01/01/2020	31/03/2021
INR	Vente	115 745,68	184,50	01/01/2020	31/03/2021
INR	Achat	505 835,00	-222,5	01/01/2021	31/03/2022
INR	Achat	252 917,50	-244,0	01/01/2022	31/03/2023
INR	Achat	126 458,75	-82,7	01/01/2023	31/03/2024
PLN	Achat	6,70	-0,1	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Vente	6,70	0,1	01/01/2020	31/03/2021
PLN	Achat	60,62	-0,5	01/01/2021	31/03/2022
PLN	Achat	42,81	-0,3	01/01/2022	31/03/2023
PLN	Vente	12,50	0,1	01/01/2022	31/03/2023
PLN	Achat	15,16	-0,1	01/01/2023	31/03/2024
RON	Achat	100,00	-1,50	01/01/2020	31/03/2021
RON	Vente	100,00	1,50	01/01/2020	31/03/2021
SEK	Achat	502,00	1,7	01/01/2020	31/03/2021
SEK	Achat	502,00	2,3	01/01/2021	31/03/2022
USD	Achat	540,15	-30,10	01/01/2020	31/03/2021
USD	Vente	6 855,53	380,20	01/01/2020	31/03/2021
USD	Achat	1 400,00	-35,4	01/01/2021	31/03/2022
USD	Vente	14 200,00	359,4	01/01/2021	31/03/2022
VND	Achat	773 214,29	-3,8	01/01/2020	31/03/2021
VND	Vente	773 214,29	3,8	01/01/2020	31/03/2021
VND	Achat	200 000,00	-0,6	01/01/2021	31/03/2022

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
ENGAGEMENTS RECUS :	
- Engagements financiers	
. Effets escomptés non échus	0
. Avals et cautions (contrats)	0
. Autres	0
- Autres engagements reçus	
. Garanties reçues de clients	89
. Garantie de passif sur acquisition de titres de participation	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS	**89**

La caution reçue correspond à la restitution d'acompte et de responsabilité de vices de la société SPIE Belgium

31.2 Crédit-bail et engagements de location non résiliables

Néant.

32. Liste des filiales et des participations

Montants exprimés en milliers euros	Valeur comptable des titres détenus		Pourcentage de détention	Capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos
	Brute	Nette			
A. Renseignements concernant les filiales et participations					
1. Filiales (+50% capital détenu)					
NEANT					
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)					
NEANT					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations					
1. Filiales non reprises en A :					
a) Françaises :					
NEANT					
b) Etrangères :					
NEANT					
2. Participations non reprises en A :					
a) Françaises :					
Capgemini Technology Services SAS	758	758	0.55%	300 726	48 345
b) Etrangères :					
NEANT					
TOTAL	**758**	**758**		**300 726**	**48 345**

33. Engagements sur le personnel

33.1 Engagements de retraite et assimilés

La variation de la provision pour indemnités de départ à la retraite entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020 s'analyse comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2019	Variation	Exercice 2020
Engagement de retraite	17 019	1 700	18 719
Pertes et gains actuariels non comptabilisés	-3 635	-647	-4 282
Coûts des services passés non financés			
PROVISION D'INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	**13 384**	**1 053**	**14 437**

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décompose comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
Valeur actuelle de l'engagement au 1er janvier 2020	**17 019**
Charge d'intérêts	128
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 279
Prestations servies	-162
Changement de périmètre	0
Ecart actuariel	1 069
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	-614
VALEUR ACTUELLE DE L'ENGAGEMENT AU 31 DECEMBRE 2020	**18 719**

L'impact de la provision pour indemnités de départ à la retraite sur le résultat 2020 est le suivant :

Montants exprimés en milliers d'euros	Exercice 2020
Coût des services rendus au titre de l'exercice	1 279
Charge d'intérêts	128
Amortissement des écarts actuariels (méthode corridor)	422
Coût des services passés	0
Prestations servies	-162
Autres mouvements (« cessation d'emploi »)	-614
CHARGE COMPTABILISEE EN RESULTAT	**1 053**

Les données relatives aux bénéficiaires prises en compte pour l'évaluation de l'engagement sont les suivantes :

	Exercice 2020
Nombre de bénéficiaires	2 753
Durée moyenne de vie active restante dans l'entreprise (en années)	6.37
Age moyen des bénéficiaires (en années)	37.50

34. Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucune avance ou crédit n'a été accordé aux dirigeants sociaux.

35. Information concernant les entreprises liées

Il n'y a aucune transaction avec des parties liées significatives conclues à des conditions anormales de marché.

G. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Afin de permettre à l'activité de Cybersécurité Industrielle de la Société d'aborder une nouvelle étape de son développement au sein d'une practice globale intégrant l'ensemble des activités de cybersécurité et ainsi renforcer sa force de frappe sur le marché et être identifiée par les clients comme une offre globale du groupe Capgemini, la Société et la société Capgemini Technology Services S.A.S. ont conclu une convention d'apport partiel d'actif de cette branche d'activité au profit de cette dernière, en date du 22 février 2021, avec une date d'effet fixée au 1er avril 2021.

Pour établir les bases et conditions de l'opération, la Société et la société Capgemini Technology Services S.A.S. ont décidé d'utiliser les comptes au 31 octobre 2020 de chacune des deux sociétés, étant précisé que les éléments d'actif et de passif compris dans la branche d'activité apportée seront transcrits dans la comptabilité de la société Capgemini Technology Services S.A.S. sur la base de leur valeur nette comptable au 1er avril 2021 à 00h00, telle qu'elle apparaîtra dans les comptes de la Société.